



En direct avec le CSE DO Grand-Sud-Est

Séance du 27 et 28 septembre 2023

Principaux points à l'ordre du jour

« Fermeture des boutiques AD »

« Rapport 2022 emploi handicap »

« Rapport 2022 Egalité professionnelle »

« Activités Sociales et Culturelles »

Vos représentants

CGT

Philippe Mudry	(73)
David Bonnet	(42)
Franck Inglese	(83)
Olivier Michaud	(42)
Patrick Duret	(69)
Natali Viguier	(84)
Christelle Ronget	(03)
Dominique Ducros	(07)
Philippe Besse	(42)
Muriel Franc	(42)

«...Se rassembler, se mobiliser et imposer d'autres choix ! »

Au 1er trimestre 2023, les profits des entreprises agroalimentaires ont progressé de 18 % pour s'établir à 7 milliards d'€, et en 2022, les entreprises du CAC 40, dont fait partie Orange, ont engrangé 142

milliards de bénéfice.

Le FMI indique qu'en 2022, **la hausse des profits est responsable de 45 % de l'inflation**, le reste provient des coûts de l'énergie et des matières premières.

Une étude IFOP souligne que suite à cette inflation, presque la moitié des personnes gagnant autour du smic sautent un repas par jour !

En France, 3890 personnes détiennent plus de 100 millions de dollars, et 82 en ont plus de 500 millions...

2,8 millions de millionnaires vivent en France alors que dans le même temps le salaire brut horaire réel a baissé de 3,7 % entre 2010 et 2023, tandis que les profits ont augmenté de 45,6%.

Dans le monde, les plus grandes entreprises ont versé plus de **560 milliards de dollars de dividendes** au second trimestre 2023.

Orange fait partie des entreprises françaises qui ont versé pour 30 % de ces dividendes en Europe, soit 46 milliards d'€, et fait aussi partie des entreprises qui ont touché 200 milliards d'aides sans contrepartie chaque année.

Tous ces chiffres peuvent faire tourner des têtes, à défaut d'en faire tomber, mais en réfléchissant un peu, comme dans le jeu des sept erreurs, pas besoin d'avoir fait l'ENA pour les trouver !

Anomalie, contresens, duperie, aberration, aveuglement, injustice, manquement, voilà sept attributs qui peuvent coller à ces sept erreurs.

C'est ce que vit le personnel de la DOGSE avec les **suppressions de services, la braderie du réseau des boutiques, la sous-traitance à outrance, les suppressions d'emplois, et le maintien des bas salaires !**

Chaque salarié a bien compris que les différents plans d'Orange ont pour but de diminuer des coûts

pour garantir une augmentation des dividendes promise aux gros actionnaires.

La CGT refuse le festival de langue de bois comme l'a exprimé la PDG lors de son meeting, et exige des actes concrets, car que l'on soit cadre supérieur, cadre, agent de maîtrise ou employé, **tous veulent vivre dignement de leur travail, travailler moins et mieux, avec des budgets au service de l'intérêt général et non pour servir des intérêts particuliers.**

Le personnel en a assez des services qui s'éteignent, des boutiques qui ferment, des compétences qui disparaissent et ils sont nombreux salariés à devoir rebondir au risque de bouleverser jusqu'à leur équilibre familial, financier, moral et physique.

La CGT est mobilisée pour rassembler les salariés, écouter et porter leurs revendications, quel que soit le grade, le niveau, le métier, le statut, pour gagner des avancées réelles et durables dans l'intérêt du monde du travail.

La CGT est mobilisée pour rompre avec ce système qui écrase et exploite les classes dominées.

Le 13 octobre, dans l'unité et avec toutes les professions, **la CGT appelle le personnel à se rassembler pour porter haut et fort la juste répartition des richesses créées par le travail, l'égalité femmes/hommes, l'augmentation des salaires, la diminution du temps de travail, la retraite à 60 ans.**





Le site
<https://cgt-fapt.fr>

INFORMEZ-VOUS



Le Facebook

« L'avenir des boutiques : ne pas les supprimer, et au contraire, les consolider ! »

Après *Echirolles Comboire, Riom, Vénissieux, Valence Victor Hugo et Marseille Bonneveine en 2023, les boutiques d'Ambérieu-en-Bugey, Aix-en-Provence la Pioline, Arles, Manosque, Oyonnax, Saint-Genis Laval et Toulon Mayol* font partie de la 2^{ème} charrette que la DO va abandonner à la GDT au 1^{er} semestre 2024.

La DO et les directions des AD estiment que la GDT fait partie de la famille Orange, et que les salariés impactés doivent faire leur valise mi-décembre en y voyant leur

changements de comportements des consommateurs ne sont pas naturels mais bien dictés et imposés par les choix d'Orange : digitalisation tout azimut pour réduire les coûts, modification des horaires d'ouvertures, baisse des amplitudes horaires, fermetures de boutiques de proximité, baisse des effectifs, fermeture des espaces services, renvois vers le service client...

La CGT a démontré en séance que l'analyse économique de la DO était maquillée !

Si certains salariés « profitent » de la fermeture de boutique pour s'en libérer, la **grande majorité du personnel aime encore son métier**, et ce sont bien à la fois la **gestion socio-économique et la dégradation des conditions de travail qui les désabusent et les poussent à partir.**

Pour la CGT, il est possible et souhaitable que l'entreprise pérennise les boutiques Orange «Maison

Mère » sur l'ensemble des territoires, en menant des actions visant à développer les flux en boutiques plutôt que de tout faire pour les vider.

Dans la filiale GDT, les salariés doivent bénéficier de la même convention collective que les salariés de la DO.

Les élus CGT ont demandé que les salariés souhaitant continuer leur métier puissent choisir leur nouvelle boutique quel que soit son staffing.

Les élus CGT ont aussi exigé une communication claire afin que les journées découvertes soient exclusivement accomplies sur le temps de travail des conseillers-clients sans que leur soit opposées les contraintes organisationnelles de la boutique.

La CGT s'est toujours opposée et s'opposera encore à toutes fermetures de boutiques, les clients en ont besoin, les salariés en ont besoin, l'entreprise en a besoin !



projet professionnel aboutir !

De qui se moque-t-on !

Aucun salarié titulaire n'a opté pour rejoindre la GDT !

Pour la CGT, le démantèlement du réseau des boutiques a commencé bien avant la pandémie, et les



Le Vote CGT votre Meilleur Allié !

ÉLECTIONS CSE ORANGE DU 13 AU 16 NOVEMBRE 2023

POUR LE DROIT
À LA COMMUNICATION

« Rapport 2022 sur l'emploi des personnes en situation de handicap »

Le taux effectif de travailleurs handicapés pour 2022 s'inscrit dans les mêmes proportions que l'an dernier (6,39 % vs 6,34 % en 2021), **Orange s'en tient au minimum légal.**

Le nombre de salariés handicapés suit une diminution sensiblement identique à celle de l'ensemble des salariés de la DOGSE : - 630 salariés

et - 37 salariés handicapés, soit - 8,53 % pour les premiers et - 7,90 % pour les seconds.

5 salariés ont été embauchés en CDI (2 F et 3 H) et 4 alternants (2 F et 2 H), ces salariés en

alternance étant embauchés en fin de contrat, ces embauches réalisées sur le domaine client, l'USC et les UI en catégorie C et D.

Les élus CGT ont demandé que la formation « je recrute une personne en situation de handicap » soit intégrée dans leur cursus, et que la formation « démystifions le handicap » soit proposée pour tout salarié de la DO.



« Rapport 2022 Egalité Professionnelle : la DO doit faire plus ! »

Satisfecit pour la DO puisqu'elle estime que tout va bien dans le meilleur des mondes, en affichant de très bons résultats sur le taux de féminisation, sauf que **ce taux n'a pas bougé depuis au moins 3 ans (39%) !**

L'Agence Pro Pme et l'USC comptent 57 % et 59 % de gent féminine sur leurs plateaux.

Les écarts de salaires se réduisant, il arrive que certaines femmes gagnent

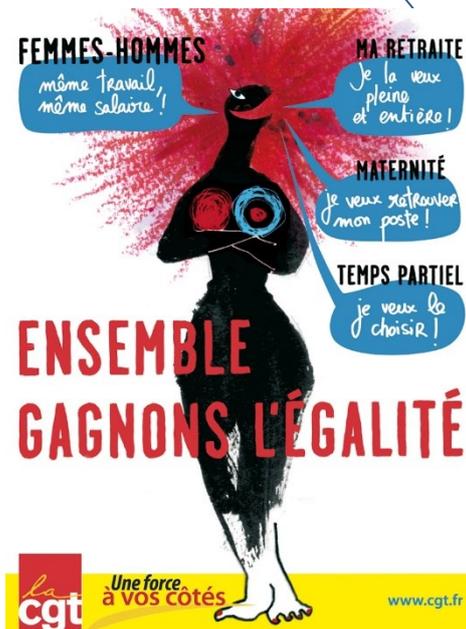
plus que certains hommes, mais c'est très marginal.

Les hommes ayant été mieux servi sur le métier de spécialiste, le taux de féminisation de **promotion 2022** avec un changement de bande ou de grade **a baissé de 3,65% (et -9% en bande D !)** par rapport à 2021, sauf pour les bandes E et F.

La CGT n'est pas dupe, les chiffres ne reflètent pas les inégalités subies par les femmes !

Afficher « Réduire les écarts » n'est pas suffisant, il faut concrétiser par les faits ce slogan patronal !

Et tant que l'entreprise ne sera pas dans l'obligation de le faire, les femmes grapilleront des miettes et n'arriveront pas à l'égal des hommes.



L'opacité sur la question des salaires, des promotions et l'évolution des femmes ne fait que creuser les inégalités.

La CGT demande plus de transparence, et des moyens à la hauteur pour une réelle politique d'égalité professionnelle.

« ASC 2023 : Errare humanum est, perseverare diabolicum... »

En septembre 2022, une majorité d'élus votaient le budget CGT pour les ASC 2023 (vérifiable sur les PV CSE en ligne sur le site du CSE).

Une Organisation Syndicale s'approprie aujourd'hui la paternité de la prestation « Aide aux étudiants », alors « *Quae sunt Caesaris, Caesaris* », rendons à César ce qui est à César... !

Car c'est bien dans ce budget CGT et lui seul que figurait cette prestation, ainsi que les prestations de fin d'année, celles-ci devant être étudiées et proposées en fonction des finances disponibles à l'automne, ce qui a été fait.

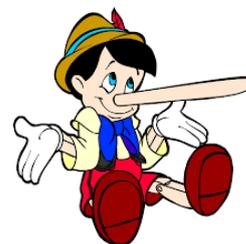
Si les élus CGT étaient confiants et conscients que ce budget était réalisable, ce qui est prouvé

aujourd'hui, **certains autres élus** avaient voté ce budget par défiance envers la CGT !

Ils se sont trompés de combat, comme ils se trompent encore à l'aube des élections en tractant tout et n'importe quoi sur les ASC !

Ces mêmes élus proposaient un budget démesuré pour les prestations de fin d'année qui aurait mis en péril les finances du CSE pour la prochaine mandature...

Si l'erreur est humaine, persévérer dans l'erreur est diabolique !



Le site
<https://cgt-fapt.fr>

INFORMEZ-VOUS



Le Facebook



Je souhaite : prendre contact

me syndiquer

Bulletin à remettre à un syndiqué CGT de votre département ou de votre service

Nom : _____ Prénom : _____
Adresse : _____
Code Postal : _____ Ville : _____
Age : _____ Groupe/ grade : _____

Ne dites plus ...
MAIS QUE FAIT
cgt?
FAITES-LA !